



Conseil de sécurité

Briefing non-prolifération et la République populaire démocratique de Corée

New York, le 13 juillet 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khiari pour son exposé et saluons la participation des représentants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée à nos délibérations. Une fois de plus, le Conseil se réunit en raison d'un lancement de missile balistique par la RPDC.

Le développement et l'opérationnalisation des vecteurs nucléaires de plus en plus dangereux par la RPDC représente, conjointement avec son programme nucléaire, une menace pour toute la communauté internationale.

La Suisse condamne ce quatrième lancement d'un missile balistique de portée intercontinentale cette année. Il s'inscrit dans une situation sécuritaire tendue et la Suisse se préoccupe du risque d'escalade inhérent à un tel acte, qui est souvent accompagné d'une rhétorique inflammatoire. Elle rappelle les conséquences humanitaires catastrophiques que provoquerait l'emploi d'armes nucléaires. La Suisse considère que l'emploi d'armes nucléaires n'est que difficilement envisageable dans le respect des règles pertinentes du droit international en général, et du droit international humanitaire en particulier. Nous devons renforcer nos efforts en faveur de la non-prolifération, du désarmement et du maintien du tabou nucléaire.

Face à ces défis répétés, nous ne saurions fléchir dans notre devoir collectif. C'est pourquoi ce Conseil doit assumer ses responsabilités. Je tiens à en souligner trois aspects :

Premièrement, ces tirs sont en violation de résolutions juridiquement contraignantes du Conseil de sécurité et donc du droit international. Il est ainsi de notre devoir collectif de condamner les essais de missiles balistiques de la RPDC. La Suisse réitère que la RPDC est tenue de mettre en œuvre ses obligations en vertu des résolutions de ce Conseil ainsi que de prendre des mesures concrètes en vue d'abandonner ses armes nucléaires, ses missiles balistiques et ses programmes connexes de manière complète, vérifiable et irréversible. Nous rappelons que si les obligations découlant des résolutions valent en premier lieu pour la RPDC,

ces dernières s'appliquent également à tous les autres États, qui sont tenus de mettre en œuvre de manière effective les sanctions du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, la Suisse souligne l'importance des efforts mis en place par le Conseil pour veiller à ce que l'aide humanitaire reste possible et qu'elle ne soit pas impactée négativement par les sanctions. L'unité du Conseil qui a permis l'adoption de la résolution 2664 est la preuve de notre objectif commun à cet égard. Les lourdes restrictions mises en place par la RPDC en lien avec la pandémie entravent gravement l'aide humanitaire internationale depuis 2020. Nous espérons qu'elles seront bientôt levées. Les besoins du peuple de la RPDC ne doivent pas être oubliés et leurs droits humains doivent être respectés. Car le développement des programmes nucléaire et militaire ne se fait qu'au dépens de violations graves des droits de l'homme et d'une situation humanitaire précaire.

Troisièmement, le Conseil et l'ensemble des Nations Unies ont un rôle important à jouer afin d'encourager le dialogue, la désescalade et la recherche de solutions diplomatiques. Il existe une volonté de mener et de soutenir un dialogue avec la RPDC. Nous accueillons favorablement l'appel aux bons offices du Secrétaire général et nous encourageons la RPDC à engager un dialogue constructif avec le Conseil et le système onusien.

Dans deux semaines, nous commémorerons le septantième anniversaire de l'Armistice de Panmunjeom. La Suisse, qui depuis 1953 participe à sa mise en œuvre au sein de la Commission de supervision des nations neutres en Corée, regrette qu'une solution plus pérenne n'ait pas encore pu s'établir dans la péninsule coréenne. Pour trouver une solution politique, le Conseil doit sortir de son silence. L'appel au dialogue devrait s'articuler autour d'une position unie. Nous encourageons tous les membres dans la recherche d'un consensus. La Suisse soutiendra tous les efforts pour parvenir à cette unité.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mister President,

We thank Assistant Secretary-General Khiari for his briefing and welcome the participation of the representatives of the Democratic People's Republic of Korea and the Republic of Korea in our deliberations. Once again, the Council is meeting because of a ballistic missile launch by the DPRK.

The development and operationalisation of increasingly dangerous nuclear delivery systems by the DPRK represents, together with its nuclear programme, a threat to the entire international community.

Switzerland condemns this fourth launch of an intercontinental ballistic missile this year. It takes place in a tense security situation and Switzerland is concerned about the risk of escalation inherent in such an act, which is often accompanied by inflammatory rhetoric. We recall the catastrophic humanitarian consequences that would result from the use of nuclear weapons. Switzerland considers that the use of nuclear weapons can hardly be envisaged in compliance with the relevant rules of international law in general, and international

humanitarian law in particular. We must step up our efforts in favour of non-proliferation, disarmament and maintaining the nuclear taboo.

Faced with these repeated challenges, we must not waver in our collective duty. That is why this Council must assume its responsibilities. I would like to highlight three aspects:

Firstly, these launches are in violation of legally binding Security Council resolutions and therefore of international law. It is therefore our collective duty to condemn the DPRK's ballistic missile tests. Switzerland reiterates that the DPRK is obliged to implement its obligations under the resolutions of this Council and to take concrete steps to abandon its nuclear weapons, ballistic missiles and related programmes in a complete, verifiable and irreversible manner. We recall that while the obligations arising from the resolutions apply primarily to the DPRK, they also apply to all other States, which are required to implement the Security Council sanctions effectively.

Secondly, Switzerland stresses the importance of the efforts made by the Council to ensure that humanitarian aid remains possible and is not adversely affected by the sanctions. The unity of the Council that enabled the adoption of resolution 2664 is proof of our common objective in this respect. The heavy restrictions put in place by the DPRK in connection with the pandemic have seriously hampered international humanitarian aid since 2020. We hope they will soon be lifted. The needs of the people of the DPRK must not be forgotten and their human rights must be respected. For the development of the nuclear and military programmes only comes at the expense of serious human rights violations and a precarious humanitarian situation.

Thirdly, the Council and the United Nations as a whole have an important role to play in encouraging dialogue, de-escalation and the search for diplomatic solutions. There is a willingness to conduct and support dialogue with the DPRK. We welcome the call for the Secretary-General's good offices and encourage the DPRK to engage constructively with the Council and the UN system.

In two weeks' time, we will commemorate the seventieth anniversary of the Panmunjeom Armistice. Switzerland, which has been involved in its implementation since 1953 through the Neutral Nations Supervisory Commission in Korea, regrets that a more permanent solution has not yet been found on the Korean peninsula. For a political solution to be found, the Council needs to break its silence. Every call for dialogue should be based on a united position. We encourage all members to seek a consensus. Switzerland will support all efforts to achieve this unity.

Thank you.